



DECLARATION LIMINAIRE CTPD DU 18/10/2011

Avec un taux national et départemental d'environ 20% à la DGFIP, les agents de l'Eure avec les autres salariés du privé et du public ont dit « non » au plan d'austérité du gouvernement lors de cette journée interprofessionnelle du 11 octobre dernier.

Plan d'austérité qui conduit une fois encore à faire payer à l'ensemble des salariés une dette dont ils ne sont en rien responsables. Ce plan se traduit par des hausses significatives en matière de santé (hausse des mutuelles) ,de CSG, d'augmentation des prix des tabacs, alcools, sodas...et par le gel des salaires des fonctionnaires pour la 2ème année consécutive.

Par cette journée d'action, les personnels ont aussi exprimé leur désarroi et leurs inquiétudes vis à vis d'une politique à la DGFIP qui n'est plus acceptable.

Plus acceptable en matière de suppressions d'emplois

Plus acceptable en terme d'exercice des missions

Plus acceptable en matière de conditions de vie au travail

La création de la DGFIP (par la fusion de l'ex DGCP et de l'ex DGI) tant vantée par nos gouvernants est loin des objectifs affichés.

La mise en place des SIP pour répondre à un affichage politique n'a pas pris en compte les réels besoins des usagers et les conditions de travail des agents. Le manque criant d'effectifs (assiette et recouvrement) avec pour conséquence une souffrance au travail de plus en plus forte des agents, des files d'attente interminables, des accueils débordés entraînant de plus en plus souvent des comportements agressifs d'usagers.

Quant à l'accueil fiscal de proximité dans les trésoreries en milieu rural, il reste théorique dans la plupart des cas, faute de moyens humains et techniques. Il s'est fait au prix fort d'une dégradation sans précédent des conditions de travail des agents et d'une constante régression dans le service rendu aux populations.

La fusion avait aussi pour objectif de renforcer le service rendu aux collectivités locales et aux établissements publics locaux. Les missions de conseil devaient être renforcées et de nouveaux services devaient être proposés ; mais vous nous direz : « les promesses ne sont pas faites pour être tenues ». A défaut de moyens humains, ces missions sont de plus en plus difficiles à assurer. Ce qui génère tensions et inquiétudes.

Par ailleurs, la mise en place de Chorus, l'organisation en Centres de Services Partagés (CSP), et en services facturiers (SFACT), la réforme des services des pensions avec la création du Service Retraite de l'Etat, la mise en place du futur Opérateur National de Paie, bouleversent la chaîne de la dépense avec un point commun, la remise en cause de la séparation ordonnateur-comptable au sein de l'Etat avec à la clef la recherche de nouveaux gisements de suppressions d'emplois.

Quant à l'avenir du réseau, il n'est pas non plus assuré. Avec la création des SIP, les trésoreries de proximité sont maintenant fragilisées, et de nouveaux découpages ne sont pas à exclure, ce qui éloignerait encore un peu plus les usagers du service. Sans compter les réformes d'organisation territoriale, qui impacteront également fortement les trésoreries municipales spécialisées ou pas.

Les Services des impôts des Entreprises ne sont pas épargnés. Ils doivent faire face à des charges supplémentaires avec la Contribution Foncière des Entreprises, la mise à jour des locaux professionnels, le mandatement des remboursements de crédits de TVA.....le tout avec des effectifs sans cesse revus à la baisse.

Les Centres des Impôts Fonciers et les Conservations des Hypothèques connaissent aussi de réelles difficultés pour assurer leurs missions dans ce contexte de suppressions d'emplois.

Et les agents eux, ne savent plus où donner de la tête. Leur souffrance au travail atteint un niveau inégalé à la DGFIP. Les agents vont mal, souffrent de la charge de travail, de la pression des échéances, des retards accumulés. Les pressions des directions, les conditions de la notation, l'introduction de la rémunération au mérite et de la prime de performance et de résultat accentuent ce mal-être jusqu'à le rendre insupportable pour l'ensemble des personnels.

Cette dégradation continue est bien évidemment consécutive du manque criant d'emplois dans les services. Mais pour la CGT Finances Publiques il y a aussi urgence à revoir en profondeur la finalité, l'organisation et le contenu du travail, ainsi que la politique du management dont les responsables sur le terrain ont aussi les mains liées. La CGT réaffirme que la direction a la responsabilité d'assurer la sécurité et de protéger la santé des personnels sous tous ses aspects. Il s'agit donc bien plus que de reconnaître un malaise du travail ; il s'agit de passer aux actes pour que les agents soient véritablement au centre de l'organisation du travail et non les gains de productivité.

Malheureusement, les nouvelles suppressions d'emplois de 2012 vont encore fragiliser tous nos services. Il est plus que temps d'arrêter cette politique dévastatrice !!!

Concernant les travaux d'Evreux Sud :

Le positionnement de notre organisation syndicale est très clair sur ce sujet : Nous nous sommes rendus encore récemment sur ce site à la rencontre des personnels. C'est, vous vous en doutez, un sujet de préoccupation majeur pour les agents.

La CGT FP27 demande expressément que les agents soient relogés en dehors des locaux lors des travaux de désamiantage du 1er étage. Nous suivons de près les travaux depuis leur commencement, vous avez d'ailleurs pu le constater par les différentes interventions que nous avons faites par l'intermédiaire de nos représentants en CHS.

En tant que Président du CHS, vous êtes le garant du bon état de santé de l'ensemble des agents, il en est de votre entière et seule responsabilité.

C'est pourquoi nous vous demandons de nous donner aujourd'hui une réponse précise sur ce sujet :

Êtes vous favorable, oui ou non, au relogement des agents d'Evreux Sud pendant les travaux de désamiantage ?

Nous insistons sur le fait qu'un relogement des personnels nécessite en amont une phase de préparation importante : Temps nécessaire pour trouver des locaux disponibles, déménagement des bureaux et du matériel, mise en place du réseau informatique.....

Concernant les travaux de Verneuil sur Avre :

Une note de la sous direction du budget et de l'immobilier prévoit l'actualisation de la programmation immobilière sur la période 2012-2014. Pouvez vous nous indiquer si les travaux de l'immeuble de Verneuil figurent dans ce projet que vous deviez adressé le 3 octobre dernier ?

Les représentants CGT Finances Publiques 27 en CTPD.